

## Les Burundais réclament plus d'informations sur le marché commun de l'EAC

@rib News, 18/07/2010 â€“ Source XinhuaLes Burundais, Ã  travers lâ€™Association burundaise des consommateurs (ABUCO) saluent leur adhÃ©sion au marchÃ© commun de la CommunautÃ© de lâ€™Afrique de lâ€™Est (East african community, EAC) constatent quâ€™ils restent "dans une situation de sous information qui ne profite quâ€™aux fournisseurs de biens et de services".Câ€™est ce quâ€™indique un communiquÃ© de cette association sorti ce samedi 17 juillet 2010 et signÃ© par Nkurunziza, son prÃ©sident.

La sous information concerne principalement les mesures dâ€™application de la loi instituant la taxe sur la valeur ajoutÃ©e (TVA) malgrÃ© la loi du 17 fÃ©vrier 2009 portant institution de cette taxe.En effet, certains importateurs burundais qui passent par diffÃ©rents postes de douanes ne savent pas comment est rÃ©glÃ©e cette taxe tout comme le consommateur burundais ne sait pas distinguer quel est lâ€™opÃ©rateur Ã©conomique qui est soumis Ã  la TVA. Ils constatent Ã©galement avec amertume une quasi gÃ©nÃ©ralisation de la hausse des prix Ã  la consommation sur tout le territoire national.Lâ€™ABUCO demande en consÃ©quence au gouvernement une plus large diffusion des mesures dâ€™application de la TVA afin dâ€™aider les consommateurs sur cette confusion Ã  distinguer les biens et les services assujettis Ã  la TVA, qui, pour prÃ©texter lâ€™adhÃ©sion au marchÃ© commun, augmentent les prix en dehors de toute logique.Lâ€™entrÃ©e en vigueur du marchÃ© commun de la communautÃ© est-africaine a eu lieu le 1er juillet 2010.